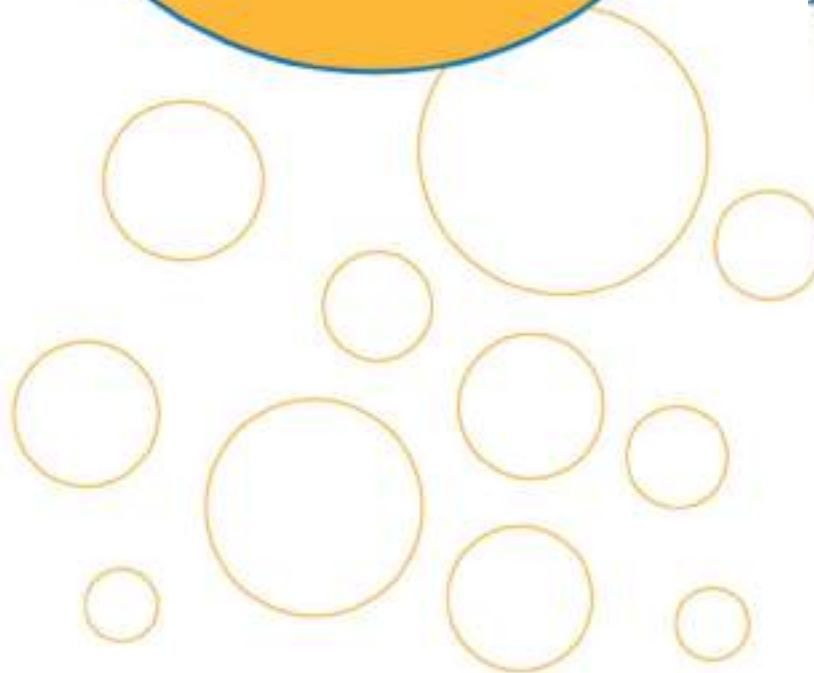


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2



1

8

Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine
57-59, rue de la Grange 91330 YERRES
Tél. : 01 69 83 80 83 - Mél. : siege@laprev-vyvs.fr

Avant-propos

Comme pour symboliser ce qui caractérise le mieux, à nos yeux, la Prévention Spécialisée, ce rapport d'activité marque une étape importante dans la vie de l'association. Notre association vient de se transformer en profondeur et elle poursuit sa mutation afin de prendre en compte un territoire élargi à trois nouvelles villes.

Nous vous présentons donc le dernier rapport d'activité de « Val d'Yerres Prévention » et le premier de l'association « Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine »

Evoquer l'année 2018 me conduit à mettre l'accent sur le sens de la mission de la Prévention spécialisée. Changer, s'adapter, se servir des difficultés pour les transformer, impulser une dynamique à partir des résistances, mobiliser les compétences.... N'est-ce pas, au bout du compte ce qui caractérise le travail de l'éducateur en prévention spécialisée ?

Plus qu'un challenge, cette année s'est présentée à nous comme un véritable défi, je propose de vous en donner les principales étapes dans notre « *zoom sur* ».

Comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes, l'année 2018 fut une année dense à tous points de vue. Il nous a fallu combiner deux dynamiques très différentes, l'une s'inscrit dans la continuité du travail accompli depuis bientôt 15 ans sur le Val d'Yerres, l'autre en revanche, se développe à partir d'un diagnostic partagé.

Ainsi, dans le premier cas, il s'agit de maintenir un certain niveau d'activité, de conserver, autant que possible, le lien tissé avec le public et nos partenaires. Bien évidemment, cela nécessite aussi de prendre en compte l'arrivée de nouveaux professionnels qui ne possèdent pas ce lien historique et devront construire leur place et leur histoire à partir de l'existant. Prendre un train en marche est toujours périlleux, il faut à la fois aller vite et se synchroniser en prenant son temps. L'enjeu est de taille car la confiance qui s'est établie au fil des années est par nature fragile. Les éducateurs doivent tenir leur position, apprendre et découvrir un territoire, et agir en cohérence avec le projet associatif et les fondements éthiques de notre profession.

Dans le deuxième cas de figure, il s'agit de prendre le temps d'affiner le diagnostic à partir d'une réalité de terrain. La greffe est un exercice d'un autre genre : elle demande de la précision, de la prudence tout autant que de l'audace. La prudence ne doit en aucun cas freiner la spontanéité et l'engagement sans lesquels il ne se passe rien. Pourtant, il s'agit toujours de savoir où nous nous engageons, d'être attentifs à l'existant de manière à mobiliser les ressources des personnes et des groupes autant que de possible. La manière dont nous posons le cadre de nos interventions définira la manière dont nous allons pouvoir travailler. Il est donc fondamental d'avoir une vision stratégique, de définir les priorités et d'être clairs quant aux attentes à notre égard. Nous devons être solides, forts de notre engagement tout en faisant attention à ne pas « vendre du rêve ». Ce socle sera la base de notre implantation et du développement de nos missions.

On le voit, la Prévention spécialisée agit souvent sous une forme de paradoxe. Il y a toujours dans cet élan qui nous pousse à « aller vers », une double injonction que nous assumons au quotidien dans un va-et-vient permanent entre l'expérience et l'analyse, entre action et vision prospective. C'est dans ce double mouvement que réside la modernité d'une profession qui doit en permanence s'adapter et se réajuster à une réalité en perpétuelle évolution.

Sylvain CHALMEL-MEYNET

Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Chalmel-Meynet', with a long horizontal stroke extending to the right.



MOT DU PRESIDENT

2018 est une année anniversaire qui marque l'histoire de notre association. Il ne s'agit pas seulement d'un changement de nom, puisque Val d'Yerres Prévention s'appelle désormais, Prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine, mais de la naissance d'un nouveau projet qui embrasse aujourd'hui la totalité du territoire Val d'Yerres Val de Seine.



Ainsi, notre association est en mesure d'exercer sa mission sur le même territoire que celui de la Mission Locale, de la MDS, du bassin de l'éducation nationale pour les collèges ou même d'autres associations partenaires comme l'association intermédiaire Abeilles Aides et Entraide ou l'association d'aide aux femmes victimes de violence LEA.

C'est une chance pour cette agglomération de bénéficier d'une telle cohérence territoriale et c'est un immense challenge pour les acteurs qui participent à l'animation de ce territoire que de parvenir à unir leurs forces pour lutter contre tous les phénomènes qui conduisent à l'exclusion des plus fragiles d'entre nous.

Nous sommes conscients des enjeux et du défi que représente la mise en œuvre d'un projet de Prévention Spécialisée à l'échelle de ce nouveau territoire d'action composé de neuf communes qui ont chacune leur singularité. Il nécessite de prendre en compte de nombreux paramètres et il s'agira toujours de faire coïncider cette vision élargie avec une action de proximité, ancrée dans le quotidien des jeunes et leur environnement immédiat.

Pour cela, nos équipes ont réalisé un diagnostic partagé sur l'ensemble de la Communauté d'agglomération. Cela a été mené avec méthode et avec le souci constant de croiser les différents regards afin d'obtenir une vision cohérente permettant de redéfinir des axes d'interventions et des priorités tant sur le plan global que local. Nous avons privilégié la cohérence à l'exhaustivité, d'une part, parce que celle-ci nous paraissait illusoire et d'autre part, parce que nous considérons que le travail de diagnostic fait intrinsèquement partie du travail éducatif en Prévention spécialisée. Ce travail se poursuivra donc, permettant de mettre en œuvre un processus dynamique et par conséquent une adaptation continue du travail des éducateurs en fonction d'une réalité nécessairement changeante.

Le moment du rapport d'activité est un moment privilégié qui permet de mesurer le travail accompli et quand je regarde tout ce qui a été réalisé cette année je me tourne avec confiance vers l'avenir. Nous avons maintenu nos engagements dans des conditions difficiles et nous avons également réalisé une évaluation externe, un diagnostic partagé et un plan d'action. En parallèle de tout cela nous avons repensé le projet associatif, nos statuts et notre projet de service. Tout cela bien entendu n'a été possible qu'en ayant une politique de recrutement soutenue qui a permis l'embauche de 10 éducateurs dans un contexte réputé difficile.

Je tiens particulièrement à remercier les personnes qui se sont impliquées pour accompagner cette transformation. Que ce soit les bénévoles de l'association ou les professionnels, nous avons su mettre nos forces en commun pour rendre tout cela possible. Beaucoup de travail nous attend car nous n'avons fait que bâtir les fondations de notre nouvelle maison. Elles sont solides et je sais que nous pouvons nous appuyer sur elles pour que cette maison nous ressemble. Elle sera chaleureuse, ouverte et ses couleurs seront celles de l'engagement au service d'un projet exigeant.

Philippe JOCALLAZ

Président





DIAGNOSTIC

La démarche

L'Association a été sollicitée par le Conseil Départemental de l'Essonne et par la Communauté d'Agglomération pour une extension de l'action de la prévention spécialisée pour la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Cette perspective a nécessité au préalable de :

- **Réaliser un diagnostic sociodémographique de l'ensemble du territoire d'intervention**
- **Déterminer les priorités d'actions pour la prévention spécialisée**, tant au niveau des problématiques éducatives que des lieux d'intervention
- **Formaliser les éléments** de cadrage nécessaires à l'implantation d'équipes de prévention spécialisée

Pour l'Association, redéployer son action nécessite aussi de repenser son organisation afin d'optimiser son fonctionnement.

La démarche a été :

- **Participative**, par la mobilisation et l'expression de toutes les parties prenantes : les élus, les professionnels, les jeunes et les partenaires
- **Adaptée**, par l'élaboration de supports de questionnement et d'indicateurs spécifiques, une analyse globale du territoire d'intervention et les besoins spécifiques des différentes communes
- **Transversale**, par la mise en place de différentes instances

Le diagnostic a pris en compte :

- **Les données de cadrage** du territoire à l'échelle de la communauté et des villes
- **Les indicateurs sociaux et de précarité**
- Les ressources locales
- Les avis et attentes des élus, des partenaires et des jeunes
- L'observation diagnostic réalisée par l'équipe éducative

Ce sont plus de cent personnes, les Maires des neuf communes et les principaux partenaires qui ont été sollicités par l'Association pour l'élaboration du diagnostic.

Les éducateurs de l'Association ont complété l'étude sociologique par l'observation-diagnostic d'implantation éducative, pour :

- s'approprier la géographie des quartiers nouvellement concernés
- observer la présence et le déplacement des jeunes dans les espaces publics
- élaborer une première typologie des groupes et des jeunes
- établir les premiers contacts avec les jeunes
- dégager les axes d'intervention et les objectifs éducatifs opérationnels

Cette synthèse doit permettre d'identifier des priorités pour guider l'intervention future de l'équipe de prévention spécialisée

La prévention spécialisée : quelques points de repère

- La prévention spécialisée est une compétence départementale inscrite dans les missions de prévention et de protection de l'enfance. Elle est définie comme une action éducative

- Les missions et interventions de la prévention spécialisée reposent sur les principes d'action suivants :

« Travail de rue, non institutionnalisation des actions, absence de mandat nominatif, recherche de la confiance des jeunes approchés, respect de leur anonymat. »

L'article L. 121-2 du code de l'action sociale et des familles (CASF) dispose que : « Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le Département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes : (...) Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ».

- Son mode d'action, « hors les murs », se traduit par :

- le travail de rue : présence dans les lieux fréquentés par les jeunes, connaissance des habitants et des structures de leur quartier et leur ville d'intervention, anonymat et libre adhésion des jeunes,

- les actions collectives : chantiers, sorties, événements ...,

- le suivi individuel : aide à la définition d'un projet personnel, soutien aux démarches.

- Du fait du rattachement de la prévention spécialisée aux missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, les salariés et bénévoles qui y participent sont concernés par les dispositions de l'article L 221-6 du code de l'action sociale et des familles, relatives au secret professionnel.

Les orientations de la prévention spécialisée du Conseil Départemental de l'Essonne

- Le Conseil Départemental reconnaît la spécificité d'intervention de la prévention spécialisée et qu'il s'agit d'une action primordiale auprès des jeunes en difficulté (priorité sur le public 12-18 ans) :
 - **Le travail de rue et la présence sociale**, qui permettent d'approcher le jeune dans son milieu de vie. Elle permet aussi une veille active des problématiques émergentes.
 - **L'accompagnement socio-éducatif**, mode d'action privilégié basé sur la confiance, laissant aux jeunes le libre choix d'adhérer à l'accompagnement proposé. L'accompagnement doit favoriser l'accès aux institutions et dispositifs de droit commun
 - **L'animation éducative et sociale**, actions collectives portant sur des thématiques diverses, complémentaires à l'accompagnement individuel.
- La prévention spécialisée peut être amenée, pour répondre à des problèmes spécifiques, à construire des réponses adaptées.
- La prévention spécialisée se pratique dans une perspective de relais avec les professionnels des autres institutions concernées.

La Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

- La Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine est née le 1er janvier 2016 de la fusion de deux territoires, « Sénart Val de Seine » et « le Val d'Yerres »
- La communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine a huit principaux domaines de compétences.
- Compétences *obligatoires* : développement économique, aménagement de l'espace communautaire et transports, équilibre social de l'habitat, politique de la Ville
- Compétences *optionnelles* : eau, mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement et entretien d'équipements sportifs et culturels
- Compétence *facultative* : balayage
- Dans le cadre de la politique de la ville le service met en œuvre les actions du contrat de ville dans les quartiers concernés.

Communauté D'agglomération du Val d'Yerres/Val de Seine	
Président de la Communauté d'Agglomération VYVS Président du Département de l'Essonne	François Durovray
Nombre de communes	9
Nombre d'habitants	178 392 au 01/01/2018 soit près de 15% de la population essonniennne (1 200 000 habitants)
% d'habitants de moins de vingt ans	27 %
Nombre de collégiens et lycéens	15 000 collégiens et lycéens
Logements	73 568 logements dont : - 46 % sont des maisons - 61 % de propriétaires - 25% de locataires HLM - 14% des habitants vivent dans les quartiers « politique de la ville »
Familles	18% sont des familles monoparentales

Aspects saillants du territoire de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val De Seine

• *Des communes inégalement peuplées*

Composé de 9 communes et 178 392 habitants, le territoire

- a une forte densité de la population concentrée sur certaines parties du territoire :
- connaît une faible croissance démographique
- deux villes se distinguent particulièrement : Epinay-sous-Sénart avec une croissance de la population négative et Vigneux-sur-Seine avec une forte croissance

• *Un territoire jeune avec des fortes disparités*

La Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine est un territoire plus jeune (27,2%) que la moyenne régionale (25,8%) mais avec des disparités importantes :

- à Epinay-sous-Sénart, les moins de 20 ans représentent 33% de la population
- à Montgeron, les moins de vingt ans représentent 25% de la population

Dans les autres communes, la part des moins de vingt ans représente entre 25 et 30%.

• *Les familles*

- 48% sont des couples avec enfant(s)
- 18% sont des familles monoparentales, dont 15% femmes seules avec enfants, en particulier pour Epinay-sous-Sénart et Vigneux-sur-Seine.
- un peu plus de 33% sont des couples sans enfant
- Le taux de familles nombreuses est plus fort qu'aux échelles départementale et régionale, particulièrement à Vigneux-sur-Seine et à Epinay-sous-Sénart.
- La diminution de la taille des ménages comparable à celle du département. La plus forte diminution est observée à Epinay-sous-Sénart et Boussy-Saint-Antoine.
- A noter :
 - le fort taux de couples avec enfants à Crosne, Epinay-sous-Sénart et Vigneux-sur-Seine.
 - le fort taux de personnes seules à Boussy-Saint-Antoine
 - la ville de Montgeron se différencie par la présence plus forte de personnes seules et de couples sans enfant, la commune de Draveil se rapproche davantage du profil départemental.

- **Le niveau de vie** se situe dans la moyenne régionale avec toutefois des disparités entre communes. Les niveaux les plus faibles sont à Epinay-sous-Sénart et Vigneux-sur-Seine et les plus élevés à Yerres, Brunoy et Draveil.

- **L'habitat** est caractérisé par :

- un habitat collectif réparti sur quelques secteurs et notamment les quartiers dits « politique de la ville »

- un territoire majoritairement résidentiel

- un taux de logements sociaux de près de 25% répartis inégalement, avec une forte concentration à Epinay-sous-Sénart et à Vigneux-sur-Seine

- **Les transports** : le territoire est desservi par 5 gares par la ligne D du RER. Epinay-sous-Sénart et Draveil ne sont pas desservies par le RER

- **La scolarité** : ce sont plus de 15 000 collégiens et lycéens qui fréquentent les 12 collèges publics, les 4 collèges privés, les 10 lycées publics et un EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté).

- **Un fort taux de chômage des jeunes**

Le territoire de l'Agglomération a un taux de chômage, en 2014, de 11,5%, qui touche massivement les jeunes de moins de 25 ans et plus fortement les hommes (29%).

Il y a de fortes disparités internes des taux de chômage : inférieur à 8% à Crosne et Yerres, mais supérieur à 14% à Vigneux-sur-Seine et Epinay-sous-Sénart.

- La mission locale Val d'Yerres Val de Seine en 2017

- a accueilli 1 212 nouveaux jeunes

- est en contact avec 5 404 jeunes

- accompagne 3 234 jeunes

Près de 30% des jeunes qui fréquentent la mission locale sont issus des quartiers « Politique de la Ville ». Ce sont les 18-21 ans qui, majoritairement (57%), ont contacté la Mission Locale en 2017 dans le cadre d'un premier accueil.

Dans le cadre du suivi, les 18-21 ans représentent 42% et les 22-25 ans 45%

Deux tiers ont un niveau inférieur, ou égal à V

- **Les maisons de l'emploi de la Communauté d'Agglomération**

En 2016, elles comptent un suivi de près de 300 personnes, dont un peu moins de la moitié sans qualification et un tiers d'un niveau CAP/BEP. Le placement en CDD, CDI et en formation a concerné 42% des personnes accueillies

- **Les données de l'Aide Sociale à l'Enfance**

830 mesures d'action éducative ou mesures de protection ont été décidées en faveur des enfants du territoire. Vigneux-sur-Seine et Draveil ont un nombre de mesures importantes tant en AEMO que pour les placements.

- **Les indicateurs de pauvreté et précarité**

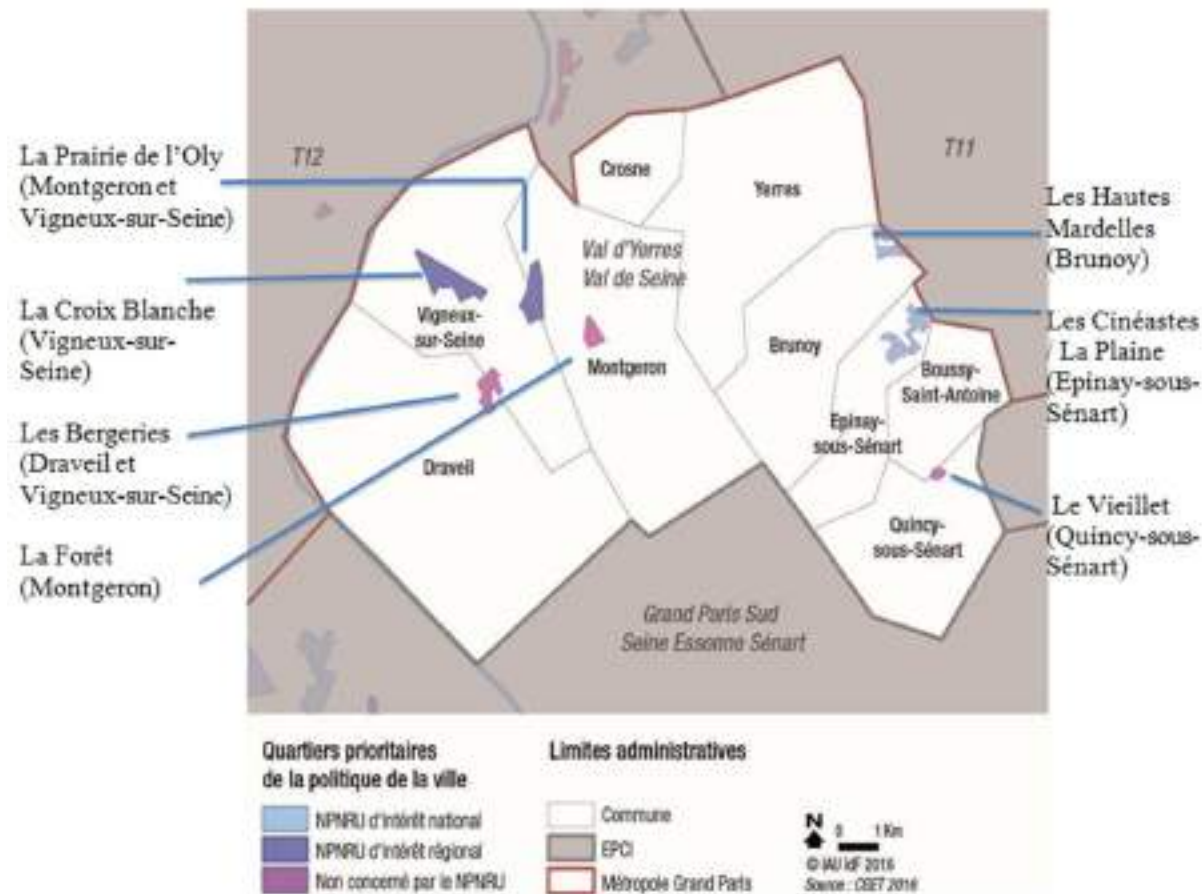
Longtemps considéré comme un territoire privilégié, l'Essonne est de plus en plus marqué par la précarité. La tendance se confirme depuis 2010. La Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine compte 25 729 allocataires (RSA et AAH) et 30% sont sous le seuil de bas revenus. Mais dans certains quartiers, notamment ceux de la politique de la ville (QPV), le taux de pauvreté atteint jusqu'à 60 %.

La politique de la ville

- Six communes sont concernées par la politique de la ville.
- 24 915 habitants vivent dans « les quartiers politique de la ville (QPV) » et ils représentent 14% de la population totale de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.
- **Ces quartiers concentrent un certain nombre de difficultés :**
 - une densité importante de population, qui s'accompagne d'une pénurie de logements adaptés
 - un certain isolement, voire un enclavement, conséquence d'une desserte insuffisante de la part des transports en commun
 - une difficulté d'accès aux soins notamment pour les problèmes psychologiques, psychiatriques ou d'addiction
 - une difficulté d'accès aux droits sociaux et juridiques
 - une population qui connaît des difficultés d'accès à l'emploi, supérieures à la moyenne nationale, notamment pour les moins de 25 ans
 - une population jeune concentrant des difficultés scolaires et des problèmes d'orientation en fin de troisième
 - un manque de solutions satisfaisantes pour ce qui concerne l'hébergement d'urgence, et, d'une manière générale, l'accès au logement pour les jeunes. Difficulté à décohabiter pour accéder à l'autonomie, notamment renforcée par l'absence de structures spécialisées
 - précarisation des jeunes qui ne parviennent pas à régulariser leur situation administrative

- des problèmes d'alcoolisation précoce, un besoin d'information et de prévention sur les problématiques de santé (dépistage, contraception, MST, addictions etc.)
- une banalisation des violences verbales et physiques, une radicalisation des comportements et des propos (racisme, intolérance, rejet de la différence, recours à la violence ou à l'incivilité comme mode de réponse...)
- des logiques de territoires et d'affrontements
- un certain repli communautaire
- des difficultés parentales dans la relation à l'enfant ou l'adolescent
- un défaut de mixité (garçons /filles, entre quartiers ou villes, entre générations, etc.)

La politique de la ville



Regards croisés

- La synthèse des rencontres avec les maires et les partenaires fait apparaître des problématiques concernant les jeunes, transversales aux neuf communes :

Des problématiques chroniques

- **Les jeunes et la scolarité** : décrochage scolaire, questions liées aux orientations et conduites déviantes à l'extérieur des établissements
- **Les jeunes et l'emploi** : question cruciale, d'autant que les jeunes les plus en difficulté ont souvent un faible niveau scolaire et subissent de plus la stigmatisation du quartier d'origine, ce qui rend difficile l'accès à l'emploi.
- **Les jeunes et le logement** : l'accès au logement autonome pour les jeunes est difficile car souvent dépendant des ressources, mais aussi d'une offre insuffisante dans le parc social pour des petits logements. L'hébergement d'urgence pour les jeunes en cas de décohabitation ou d'errance est tributaire du 115, seul recours pour le territoire
- **Les jeunes, les incivilités et les conduites déviantes** : l'occupation et le détournement de l'espace public par les jeunes (cages d'escalier, places, etc..), lieux d'oisiveté, de consommation d'alcool et produits, de trafics divers, qui contribuent aux tensions entre jeunes et habitants ; ces derniers se plaignent, dans certains quartiers, « de ne plus avoir d'espaces ». Les incivilités, les dégradations sont très présentes dans certains quartiers
- Les trafics, la violence et la prostitution occasionnelle sont moins fréquents mais bien installés dans plusieurs quartiers. Dans quelques cités, les relations entre jeunes et police municipale connaissent des moments de forte tension. Les violences familiales, qui exposent les femmes et les enfants et ont un impact sur leur développement, sont moins visibles mais une vraie préoccupation partagée
- Les jeunes et leurs parents, le soutien à la parentalité, la médiation, la thérapie familiale, corollaires indispensables à l'accompagnement des jeunes, sont des besoins soulignés par tous les partenaires rencontrés
- Le travail avec les familles est réalisé par de nombreux partenaires du territoire mais les besoins restent importants. La thérapie familiale par l'approche systémique que propose l'Association Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine constitue un outil intéressant et complémentaire pour aider à mobiliser les ressources familiales

- **Des problématiques insuffisamment prises en compte**

- **Les jeunes et la santé** : l'offre sanitaire du territoire de l'Agglomération est comparable aux moyennes régionales. Toutefois les partenaires soulignent des manques au niveau de la prise en charge globale des parcours santé. L'accès aux soins et les logiques de prévention pour les jeunes les plus en difficulté restent difficiles.

Beaucoup de jeunes ne font plus de la santé une priorité

Sont mis en évidence des phénomènes qui progressent, notamment les grossesses précoces, les conduites addictives, les troubles de comportement et les maladies psychiques, le diagnostic d'handicap

Les réponses actuelles ne sont pas toujours adaptées pour rendre accessible l'offre existante et nécessitent de mieux mettre en adéquation les besoins et les réponses

- **Les jeunes, la culture et les loisirs** : le territoire dispose de nombreux équipements culturels et sportifs, les structures de proximité et associations locales proposent une offre diversifiée. Mais force est de constater que les jeunes les plus en difficulté y accèdent difficilement pour des raisons diverses car les pratiques culturelles apparaissent aussi corrélées au statut social, à l'éducation et à l'origine. Ces jeunes estiment le plus souvent que « ce n'est pas pour eux ». Ils ont aussi du mal à se conformer aux cadres associatifs proposés

- **Les jeunes, la citoyenneté et l'accès aux droits** : axe de travail transversal de nombreux partenaires car cette question implique de travailler sur le vivre ensemble, dans le respect des droits et devoirs et en sollicitant la participation des habitants à la vie de la Cité. L'accès aux droits est un levier pour faire lien avec les différentes structures existant sur le territoire. Cette question permet aussi de travailler les questions de discrimination pour permettre de faire évoluer le regard porté sur les jeunes et les quartiers. Des Points d'Accès aux Droits existent sur le territoire, mais il est noté le manque d'une Maison d'Accès aux Droits dont la création est prévue dans le contrat de Ville 2015-2020.

- **Des problématiques émergentes et en progression**

- Si certains quartiers sont plus sous tension et exposés que d'autres, les 9 communes sont concernées par des problèmes de violences urbaines qui dépassent les limites communales. Ce phénomène semble en augmentation et, parfois, des armes blanches sont présentes. La facilité de regroupement que permettent les réseaux sociaux contribue à des rassemblements éphémères sur tout le territoire qui impliquent un nombre important de jeunes

- **Une autre préoccupation concerne les jeunes filles** : elles fréquentent peu les structures et services existant sur le territoire (services jeunesse, centres de planification...). Les grossesses précoces semblent en augmentation ; leur place dans les cités reste problématique, certaines subissent la pression et la violence familiale et de l'entourage, d'autres adoptent des comportements incivils, voire violents dans l'espace public. Enfin, la prostitution semble en augmentation, et bien qu'elle ne concerne pas exclusivement les femmes, elles y sont plus fortement exposées et souvent en lien avec des trafics

- **Les jeunes**

Le discours des jeunes rencontrés par les éducateurs au fil des observations sur le territoire d'implantation est assez attendu :

- « les mairies ne font rien pour eux, il n'y a rien à faire »
- les jeunes de certains quartiers se sentent « un peu abandonnés »
- ils veulent des locaux pour se regrouper, certains jeunes ont fait une demande au Maire

La posture des jeunes rencontrés est souvent celle de « victime », ils attendent que l'autre (le maire, le travailleur social, l'éducateur...) fasse pour eux, avec fréquemment un décalage entre leurs demandes et leurs besoins

Les premiers contacts entre les éducateurs de la prévention spécialisée et les jeunes des trois communes nouvelles d'implantation de l'Association ont permis de se rendre compte de l'ambiance qui règne dans les différents quartiers et des possibilités de contacts. Dans la phase d'implantation, le travail de rue permettra aux éducateurs de poursuivre et d'approfondir les liens avec les jeunes

- **L'Association Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine**

A partir des rencontres avec les différents acteurs du territoire, l'Association constate que :

- les missions de la prévention spécialisée sont encore méconnues par plusieurs partenaires (par exemple pour certains partenaires, elle est assimilée à la prévention de la délinquance)
- la fonction de veille et d'expertise des problématiques des jeunes et du territoire de la prévention spécialisée est peu ou pas attendue. Pourtant, la prévention spécialisée peut véritablement aider à anticiper et adapter les réponses aux problématiques et besoins des jeunes
- l'attente des élus et des partenaires vis-à-vis de la prévention spécialisée est parfois décalée par rapport à ses missions. En effet quand des enfants ou des jeunes sont orientés vers la prévention spécialisée, le travail avec eux est possible uniquement s'il y a adhésion de leur part, car la prévention spécialisée n'a pas de mandat pour intervenir (comme l'AEMO par exemple). Ainsi, la continuité du suivi et la disponibilité à accompagner des jeunes qui lui sont orientés deviennent des indicateurs qui produisent du malentendu, la libre adhésion du jeune conditionne la possibilité d'action de la prévention spécialisée

Enjeux pour alimenter la réflexion sur les perspectives

- Articuler proximité, à l'échelle des communes, et couverture du territoire de l'Agglomération

La nouvelle implantation se fait sur un territoire vaste et hétérogène qui implique de concilier une unité d'action globale et d'agir en proximité. Il s'agira de maintenir la quantité et la qualité de l'action de la prévention spécialisée pour les communes où elle était déjà présente, de se redéployer sur les nouvelles communes et de trouver l'adéquation des moyens, en fonction des besoins différents selon les communes

- Eviter l'écueil de la prestation et renforcer la coopération

La prévention spécialisée s'inscrit dans la spécificité de sa mission et dans la complémentarité avec les autres partenaires pour être efficace avec les jeunes à multiples difficultés

Il ressort des échanges la nécessité :

- De trouver la complémentarité entre les services, notamment les services jeunesse des communes et la prévention spécialisée, et la nécessité d'une communication régulière
- de définir les modalités de coordination entre les différents partenaires sur le territoire de l'Agglomération

- Des informations à partager dans un cadre éthique

Du fait du rattachement de la prévention spécialisée aux missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, les salariés et bénévoles qui y participent sont concernés par les dispositions de l'article L 221-6 du code de l'action sociale et des familles, relatives au secret professionnel. Pour autant, pour l'Association, l'anonymat n'est pas une finalité dans le cadre du travail avec les partenaires. Le secret partagé est la modalité adoptée par l'Association

- Adapter les moyens de la prévention spécialisée au territoire élargi et aux besoins

L'organisation actuelle de l'Association est repensée, pour le redéploiement sur l'Agglomération, dans un souci d'efficience et de qualité d'intervention

Les axes prioritaires

- Il est utile d'afficher quelques **principes** à respecter pour l'action de la prévention spécialisée sur le territoire de l'Agglomération
 - S'appuyer et coopérer avec les ressources du territoire
 - Impliquer les jeunes et les parents
 - Vigilance collective
 - Expérimenter et évaluer

Les priorités à travers le choix des publics

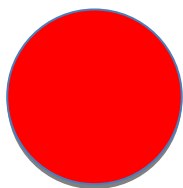
Le mandat des équipes de prévention spécialisée est large. Travailler avec les « 12-21 ans » implique nécessairement des modalités d'action différentes selon les tranches d'âge

- Les **12 /16 ans** : une attention particulière est donnée aux jeunes « décrocheurs ». C'est notamment dans le travail avec ce public que les liens avec les familles sont à privilégier
- Les **16-18/21 ans** : pour les mobiliser, de façons individuelle et collective, dans un parcours vers la formation, l'emploi, le logement. Avec cette tranche d'âge, la priorité est de travailler sur l'insertion sociale et professionnelle, dans un contexte où les jeunes sont massivement touchés par le chômage, et pour lesquels l'accès à l'autonomie reste difficile
- **La prise en compte du genre : le travail avec les filles** : elles sont moins visibles dans l'espace public que les garçons, travailler les relations garçons/filles et les représentations du genre implique une démarche volontaire et adaptée
- **Le travail avec les familles** et le soutien à la parentalité corollaire du suivi des jeunes, en particulier des plus jeunes
- Au delà du travail de rue/présence sociale et de l'accompagnement individuel des jeunes dans la continuité, sur les communes dans lesquelles l'Association intervient déjà et sur les trois nouvelles, plusieurs axes sont définis pour des actions collectives de la prévention spécialisée, en cohérence avec les besoins identifiés.

Les grands axes présentent les principaux thèmes du plan d'action, qui sera ensuite décliné en fiche action et planifié. Les actions peuvent concerner une ou plusieurs communes et certaines sont transversales.

Ils sont complétés par les lieux d'interventions prioritaires par commune.

- **Contribuer à prévenir le décrochage scolaire**
- **Participer à la promotion de la santé et à la prévention pour les jeunes**
- **Poursuivre, développer l'aide et le soutien à la parentalité**
- **Promouvoir des actions pour soutenir la dynamique d'émancipation des filles**
- **Développer et diversifier les outils de mobilisation pour l'accès au travail**
- **Participer à la prévention de la violence interquartier**
- **Prévenir, participer à enrayer les conduites à risques**
- **Participer, faciliter l'émergence de projet de vie pour les jeunes**, en parallèle à la dynamique projet, avec des groupes de jeunes
- **Impulser la participation à la citoyenneté des jeunes** (par exemple l'environnement, l'écologie, la discrimination...)
- **Promouvoir une dynamique coopérative et la coordination partenariale**
- **Favoriser l'accès aux cultures**



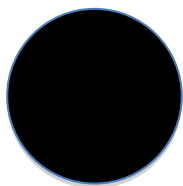
Sites prioritaires d'intervention pour la prévention spécialisée

Les Tournelles - Yerres
Les Hautes-Mardelles - Brunoy
Les Cinéastes/La Plaine - Epinay-sous-Sénart
Le Vieillet - Quincy-sous-Sénart
La Forêt - Montgeron
La Prairie de l'Oly - Montgeron/Vigneux-sur-Seine
La Croix Blanche - Vigneux-sur-Seine
Les Bergeries - Vigneux-sur-Seine/Draveil



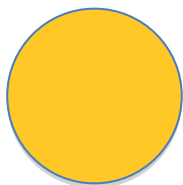
Gares

Gare de Boussy-Saint-Antoine / Quincy-sous-Sénart
Gare de Brunoy
Gare de Montgeron / Crosne
Gare de Vigneux-sur-Seine
Gare de Yerres



Etablissements scolaires

Collège Camus - Brunoy
Collège Pasteur - Brunoy
Lycée Talma - Brunoy
Collège La Vallée - Epinay-sous-Sénart
Lycée Maurice Eliot - Epinay-sous-Sénart
Lycée les Frères Moreau - Quincy-sous-Sénart
Collège Dunoyer de Segonzac - Boussy-Saint-Antoine
Collège Budé - Yerres
Lycée Louis Armand - Yerres
Collège Bellevue - Crosne
Collège Weiler - Montgeron
Collège Pompidou - Montgeron
Lycée Rosa Parks - Montgeron
Collège Henri Wallon - Vigneux-sur-Seine
Collège Paul Eluard - Vigneux-sur-Seine
Collège Alphonse Daudet - Draveil
Collège Delacroix - Draveil
Lycée Nadar - Draveil



Sites où il est utile d'être présent

Brossolette ; les Mazières - Draveil
la Sablière - Yerres
les vingt Arpents - Crosne
les Buissons ; le chat qui pêche - Boussy-Saint-Antoine
Les bords de l'Yerres - Epinay-sous-Sénart
Danton - Montgeron



ZOOM SUR ...

... Une année bien remplie

Le dernier trimestre de l'année 2017 a donné lieu à de nombreux échanges entre la Communauté d'Agglomération, le Conseil départemental et l'Association. L'Association, quant à elle, était déjà positionnée depuis plus de deux ans et prête à se mobiliser. Après deux avenants de six mois, une nouvelle convention de trois ans, signée par le Conseil départemental le 15 janvier, est transmise à l'Association le 19 mars 2018.

Cette signature valide le financement de trois ans et permet de démarrer la phase de diagnostic partagé.

Conscient des enjeux et des délais qui se sont considérablement réduits, le bureau constitue une commission chargée de présenter des nouveaux statuts dès le mois de décembre 2017. Ces derniers sont présentés pour validation en Conseil d'administration le 15 janvier 2018 et validés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 février 2018. Cette étape est essentielle pour intégrer les représentants des villes de Draveil, Vigneux et Montgeron au sein de notre conseil d'administration.

Evaluation externe

Dès le début de l'année, un comité de pilotage se réunit afin de conduire à son terme l'évaluation externe qui est une obligation légale du code de l'action sociale et des familles. L'évaluation externe est présentée et validée au comité de pilotage du 11 avril. Cette évaluation externe nous permet d'avoir un peu de recul dans un moment crucial précédant le démarrage du diagnostic partagé. Nous avons pu ainsi nous saisir des recommandations de l'évaluateur dans ce moment de profonde mutation.

Extraits du rapport abrégé d'évaluation externe

Respect des droits des jeunes et de leur participation

Points forts

La prise en compte des besoins de chacun permet aux jeunes d'exercer de plein droit leur liberté individuelle et leur socialisation.

Les droits fondamentaux des personnes sont respectés et soutenus.

La notion de libre choix et d'anonymat sont bien préservées

La prise de parole est soutenue

Les jeunes identifient bien les éducateurs, leur action leur positionnement et expriment clairement leur ressenti positif et leur satisfaction

Préconisations

Aucune

Extraits du rapport abrégé d'évaluation externe

Le service et son environnement : les partenariats

Points forts

La pérennité du service est assurée par conventionnement pour les trois années à venir

Il n'y a aucune limite mise à l'ouverture de la structure. Ce sont les besoins des jeunes qui justifient les collaborations.

Préconisations

L'équipe veillera, par son positionnement, à ne pas laisser la réponse aux sollicitations des nombreux partenaires nuire au maintien de sa mission

Diagnostic partagé

Du 7 mai au 31 août nous réalisons un diagnostic partagé de l'ensemble de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine. Cette phase de diagnostic constitue un préalable indispensable pour repenser le projet de service dans sa globalité. Nous devons redéfinir des priorités et une organisation sans faire du « copier-coller ».

Dès le 16 février 2018, nous présentons la méthodologie du diagnostic partagé en Bureau communautaire. Celui-ci valide la méthodologie sous réserve d'introduire une phase de rencontre préalable avec chacun des 9 maires de la Communauté d'agglomération.

Début avril, nous constituons un groupe pilote de quatre éducateurs afin de mener à bien le diagnostic.

De mai à octobre, un comité de pilotage et un comité technique se réunissent afin d'accompagner et de valider les différentes phases du diagnostic partagé. Celui-ci est présenté en CDPS (Comité Départemental de la Prévention Spécialisée) en janvier 2019.

Le diagnostic a permis de rencontrer de nombreux partenaires (plus d'une centaine), il se poursuit et s'affine dans la phase d'implantation. Il a permis de définir un plan d'actions à partir des priorités et des axes de travail qui en découlent. Pour finaliser ce plan d'actions, nous animons deux journées pédagogiques en octobre et novembre avec l'ensemble de l'équipe, l'une pour finaliser le projet de service, l'autre pour décliner les axes prioritaires définis dans le diagnostic en objectifs éducatifs et en types d'actions.

Dès le mois d'octobre nous entrons dans la phase préliminaire d'implantation et d'observation en proximité. Elle se caractérise par la multiplication des rencontres avec nos futurs partenaires, une intensification du travail de rue, une présence sur les manifestations (temps forts et projets partenariaux) et les premiers accompagnements car il devient dès lors difficile de ne pas répondre aux premières sollicitations.

Fin décembre, la phase préliminaire est achevée, huit éducateurs sont en capacité de commencer l'implantation et de mettre en œuvre la mission de Prévention spécialisée pour les villes de Draveil, Vigneux et Montgeron, un 9ème poste complète l'équipe dès janvier 2019.

L'enjeu de cette année a consisté à mener de front les actions engagées sur le territoire du Val d'Yerres tout en dégageant le temps et l'énergie nécessaires à la réalisation du diagnostic partagé pour les neuf villes du territoire. Tout cela a représenté un travail considérable dans une période où nos effectifs se sont considérablement réduits.

Projet associatif

Dès le mois d'avril, l'Association se mobilise, par le biais de son Bureau et de son Conseil d'administration, pour accompagner toutes ces phases de transformation. Cela donne lieu à des échanges et à un travail intense qui se traduit notamment par la réécriture du projet associatif. Celui-ci est validé en Conseil d'administration le 16 octobre 2018.

Extraits du projet associatif

La libre association est la première des valeurs de l'Association qui entend l'incarner et la décliner dans son projet. La mission de prévention spécialisée est portée par des membres qui se mobilisent pour agir auprès de la jeunesse. Elle est déterminante car elle garantit, au-delà de la mission de prévention spécialisée, une éthique et une certaine conception de la vie en société. Elle incarne cette idée de la volonté d'agir librement et en responsabilité quelles que soient les difficultés rencontrées dans un mouvement qui associe l'implication individuelle et collective. L'association n'est pas un état mais un processus qui induit de nombreux ajustements et l'élaboration d'une histoire commune.

Projet de service

Il nous faut, dans la foulée, repenser notre projet de service (entre le 11 avril et le 6 septembre). En effet, celui-ci constitue la pierre angulaire pour élaborer le plan d'actions. Impossible pour nous de parler projets sans que l'ensemble de l'équipe ne soit en accord sur les fondamentaux et la vision du travail de prévention spécialisée que nous défendons. Le projet associatif et le projet de service sont au fondement de la réflexion éducative.

Extraits du projet de service

Prévenir, c'est prendre la personne là où elle en est, avec ses moyens et ses difficultés, c'est aussi tenter d'infléchir les mécanismes qui viennent entraver le développement individuel sans pour autant penser ou agir à la place de l'autre. On éduque en fonction de ce que les gens sont et non pas en fonction de ce que l'on veut qu'ils deviennent.

Plan d'actions

Extraits du plan d'actions

<u>Axe d'intervention :</u>	Comment participer, faciliter l'émergence de projet de vie pour les jeunes en parallèle à la dynamique de projet avec des groupes de jeunes ?
<u>Objectif général :</u>	Soutenir les interactions entre l'individu et le collectif
<u>Objectif éducatif :</u>	<p>8A-Développer et mobiliser les compétences de l'individu pour le collectif</p> <p>8B-Développer et mobiliser les compétences du collectif pour l'individu</p> <p>8C-Favoriser et promouvoir la citoyenneté et le vivre ensemble</p>

Les deux journées pédagogiques se basent sur une articulation entre la philosophie de l'Association, la manière de penser et d'organiser l'action et un diagnostic partagé d'où émergent les besoins prioritaires. Cela permet de déterminer les axes de travail et les principaux modes d'intervention en fonction des spécificités du territoire.

Extraits du plan d'actions

<u>Axe d'intervention :</u>	Comment impulser la participation à la citoyenneté des jeunes (environnement, discrimination ...) ?
<u>Objectif général :</u>	Soutenir les interactions entre l'individu et le collectif
<u>Objectif éducatif :</u>	<p>9A-Développer et mobiliser les compétences de l'individu pour le collectif</p> <p>9B-Développer et mobiliser les compétences du collectif pour l'individu</p> <p>9C-Favoriser et promouvoir la citoyenneté et le vivre ensemble</p>

Quoi (Actions)	Qui	Comment et avec quoi	Durée périodicité	Système d'évaluation de l'objectif
Accompagnement individuel	Educateurs	Entretien, accompagnement dans les démarches...	Toute l'année	Rapport d'activité
Actes citoyens	PSMVS, Partenaires	forum pour l'emploi, Bénévolet, Epicerie sociale	Ponctuelle	Rapport d'activité
Tous projets collectifs	Educateurs	Eloquence, Sans de ton trou, théâtre Forum, Ciné-débat, Entre-temps...	Toute l'année	Bilan

Pour conclure ce *Zoom sur...*, il est important de rappeler que l'accélération que nous avons connue en 2018 devrait se poursuivre en 2019. Le diagnostic partagé a été notre fil d'Ariane et, pour reprendre les mots de notre Président, nous avons construit les fondations d'un projet ambitieux. Tous les documents cités sont accessibles et consultables sur simple demande. La transparence de notre fonctionnement est le gage que nous assumons nos forces et nos faiblesses car nous savons qu'il reste beaucoup à faire.



ACTIVITE EDUCATIVE

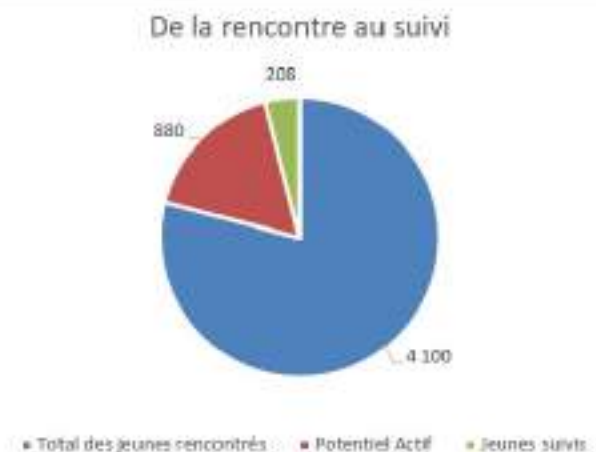
De la rencontre au suivi

L'année 2018 est une année marquée par les paradoxes. Nous avons maintenu sur le Val d'Yerres, les engagements pris auprès de nos partenaires en réalisant de nombreuses actions et mené en même temps un diagnostic partagé sur les 9 villes de la Communauté d'agglomération. Alors que nous avons vécu de nombreuses fluctuations au niveau de la composition de l'équipe (10 personnes recrutées pour un effectif de 16 professionnels), 2018 est l'année où nous réalisons le plus de suivis au cours de ces 14 dernières années.

Cette année « d'exploration » nous a conduit à rencontrer beaucoup de partenaires et sans doute un peu moins de jeunes que les années précédentes. La difficulté à laquelle nous-nous heurtons est de transmettre une image fidèle de cette activité en raison de cette fluctuation qui s'est traduite par le départ d'éducateurs très implantés et reconnus tant par les partenaires que par les jeunes. En dépit de nos efforts et de notre anticipation, force est de constater que de nombreuses informations ne nous sont plus accessibles. Si les données concernant les suivis sont précises, celles concernant les jeunes rencontrés et le potentiel actif sont en revanche plus approximatives car elles sont habituellement le fruit d'un croisement entre des données objectives et subjectives. Ce travail d'analyse n'a par conséquent pas pu être mis en œuvre comme les années précédentes.

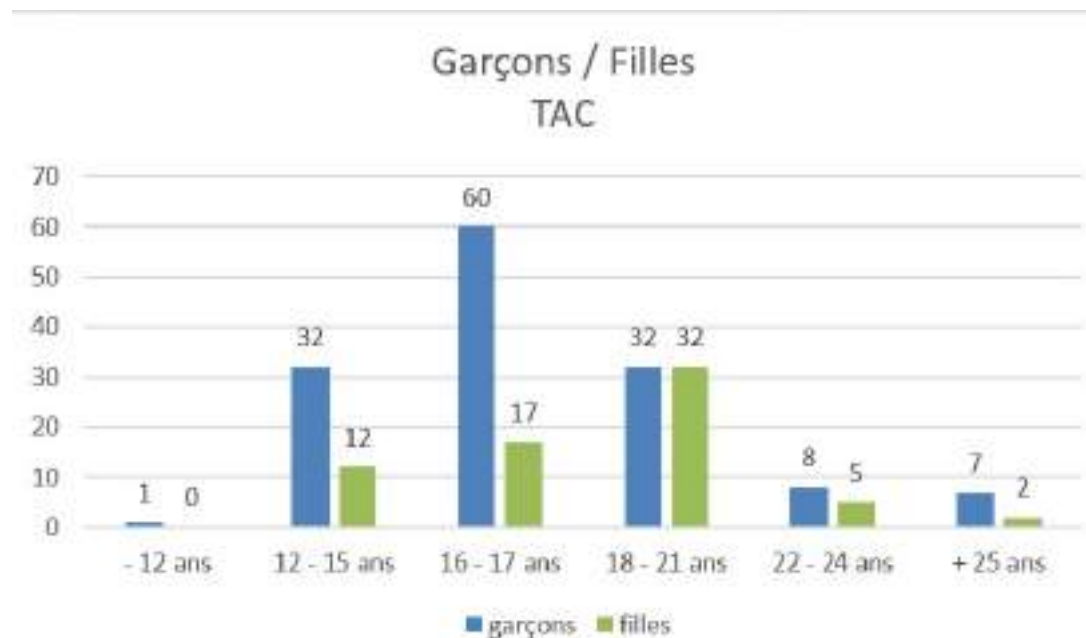
L'équipe éducative a accompagné 208 jeunes, cela coïncide avec une forte implication des éducateurs. Ce chiffre de 208 jeunes suivi est le meilleur que nous ayons réalisé jusqu'à présent. Il est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé à 90% sur les huit premiers mois de l'année. Les quatre derniers mois de l'année marquent une nette inflexion que nous expliquons par le départ définitif ou la nouvelle affectation de certains éducateurs.

Depuis octobre, nous intervenons également sur les villes de Montgeron, Vigneux sur Seine et Draveil où nous avons rencontré et commencé à accompagner des jeunes. Depuis plusieurs années nous avons doublé le nombre d'accompagnement pour les garçons et légèrement augmenté le nombre d'accompagnement des filles. L'équipe éducative oriente et diversifie les espaces pour aller à la rencontre des filles ce qui se traduit par une augmentation des accompagnements. Pour la tranche d'âge de 16/17 ans, la question de la continuité de la scolarité se pose avec acuité, notamment pour les garçons, d'où l'importance de notre présence au sein des établissements scolaires à un moment charnière qui coïncide avec des choix difficiles, souvent lourds de conséquences. Nous souhaitons accentuer notre présence auprès des jeunes de 16/17 ans car cela correspond à une période de vie déterminante. En effet, l'absence de projet et la déscolarisation sont des facteurs qui peuvent accélérer voire provoquer les processus de marginalisation et plus généralement freiner leur intégration sociale.



Bien souvent, l'arrêt de la scolarité est suivi d'une période de latence pendant laquelle il est difficile de se relancer dans une dynamique d'insertion professionnelle et/ou de formation (plates-formes de mobilisation ou autres dispositifs). Les jeunes sont comme empêchés par les représentations qu'ils ont d'une scolarité "classique" et une attente parfois disproportionnée vis-à-vis de l'école. En résumé : « j'attends tout de l'école et en même temps je refuse toute proposition me permettant de poursuivre un parcours scolaire ». Pour ceux qui se retrouvent confrontés à cette injonction paradoxale, il est alors très difficile de les mobiliser dans un projet de vie.

Répartition des suivis par âge et par sexe



Pour les filles, la tranche d'âge la plus importante reste celle des 18/21 ans, cela correspond aussi à l'acquisition de la majorité et c'est surtout à cette période-là que se posent des questions autour de l'autonomie et de l'indépendance. C'est également à cette période, que l'on peut voir apparaître les ruptures avec les familles.

Les suivis dans la tranche d'âge de 12/15 ans au nombre de 44, s'inscrivent complètement dans la dynamique du travail partenarial avec les établissements scolaires et reflètent une présence soutenue auprès des élèves de multiples manières. Même si les jeunes filles de cet âge restent, dans un premier temps, en retrait dans leur demande, nous constatons qu'elles sont en capacité de nous interpeller plus tard en fonction de leurs besoins.

Origine de la rencontre

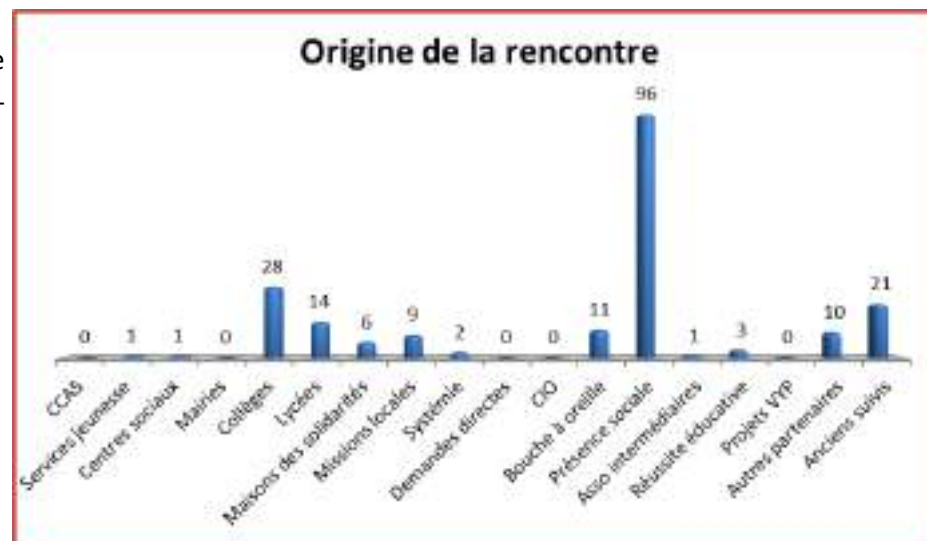
La présence dans les différents établissements, nous offre une possibilité incroyable d'aller à la rencontre d'un plus grand nombre de jeunes et nous permet également de nous faire connaître et reconnaître. Même si la rencontre s'établit le plus souvent dans l'enceinte de l'établissement scolaire, cela ne fait pas obstacle à la relation de confiance proposée par les éducateurs. Le jeune peut alors s'en saisir à partir de sa demande et de ses besoins.

L'origine de la rencontre prend sa source de manière significative dans la présence sociale et/ou le travail de rue. Celui-ci reste donc une manière très appropriée pour aller à la rencontre de ceux qui sont le plus éloignés des dispositifs de droit commun. Il est vrai que les jeunes sont parfois surpris de rencontrer des éducateurs dans leur quartier à des heures complètement différentes. Ce sont souvent la curiosité et l'interrogation qui les conduisent à formuler une demande dans un contexte qui leur est familier, lorsqu'ils croisent un éducateur.

Pour autant, cette année, le nombre d'accompagnements suscités par le bouche à oreille (un jeune qui parle de l'éducateur à un autre jeune) est en légère diminution. Le départ d'une grande partie de l'équipe est probablement en partie la cause de cette diminution. Même si les éducateurs prennent soin, avant de partir, de proposer au jeune de rencontrer un autre éducateur cela ne fonctionne pas toujours. Cela pose la question du relais dans un accompagnement : nous vérifions en effet régulièrement que la qualité du lien est centrale et qu'elle constitue l'essentiel de la relation éducative.

Si l'accompagnement dans les démarches et les aspects techniques ne constituent jamais un obstacle, la relation de confiance, en revanche, est par définition unique et singulière. Il faudra alors du temps pour que puisse naître une autre relation entre un nouvel éducateur et le jeune déjà accompagné par l'Association.

Le départ d'éducateurs entraîne de manière automatique une période d'incertitude pour les jeunes et souvent également pour les partenaires.

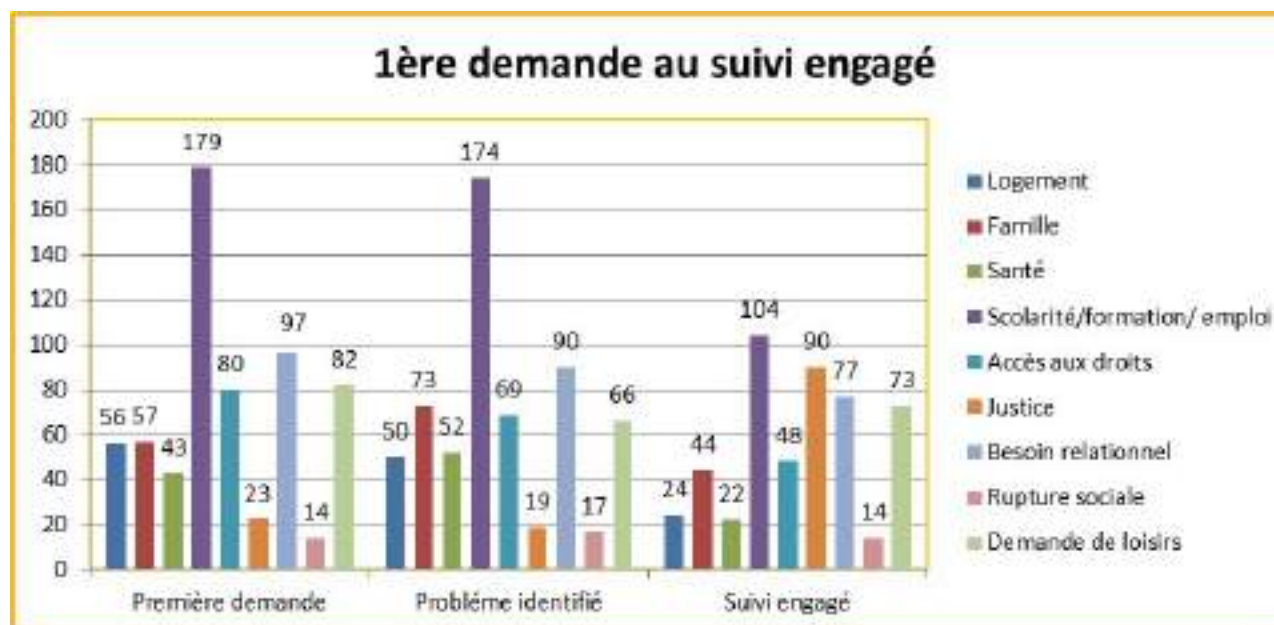


En conclusion, le nombre d'anciens accompagnements représente 10% du nombre total de jeunes accompagnés. Cela traduit un fort renouvellement de jeunes accompagnés et permet de penser que la dynamique de l'équipe impacte considérablement la manière dont se répartissent les accompagnements. La part des anciens suivis a toujours été, dans notre Association, relativement faible avec un taux de renouvellement qui se situe dans une moyenne de 60 %. Si l'on considère l'augmentation du nombre d'accompagnements de 2018, le taux de renouvellement est exceptionnellement élevé. L'année 2018 est cependant atypique à plus d'un titre et nous ne pouvons pas pousser plus loin notre analyse dans un contexte qui marque un nouveau départ pour notre activité.

La manière dont nous évoquons notre activité depuis bientôt quinze années permet de visualiser les fluctuations entre jeunes rencontrés, potentiel actif et jeunes suivis. Ces chiffres, bien que de nature différente, reflètent une dynamique de travail et ce n'est qu'en les confrontant que l'on peut avoir une idée globale de l'activité. Pris isolément, ces chiffres ne sont que des indicateurs partiels de notre activité. Nous pouvons ainsi plus facilement identifier qu'il y a bien un début de la relation, un accompagnement et une fin d'accompagnement. Le jeune peut donc rester en lien avec l'Association qu'il a identifiée comme lieu ressource et faire à nouveau appel aux éducateurs en cas de besoin. Pour autant, nous souhaitons que l'accompagnement soit aussi un moment où le jeune puisse apprendre à mobiliser ses compétences pour que par la suite cet apprentissage soit de nouveau mobilisable. Nous insistons toujours sur le positionnement éducatif et l'importance de ne pas alimenter une relation de dépendance. Pour reprendre une métaphore connue « lorsque quelqu'un demande à manger, il est toujours plus profitable de lui apprendre à pêcher plutôt que de lui donner du poisson ».

De la première demande au suivi engagé

Comme les autres années, la demande la plus importante concerne la scolarité ou l'emploi. Cela exprime une conscience importante quant à la nécessité de s'inscrire dans la société. Toutefois, nous relevons une réelle difficulté, pour notre public, à connaître et à apprendre les codes nécessaires pour s'inscrire dans un parcours plus normé dès lors que cela demande un changement de position. Il existe un double mouvement qui consiste à avoir envie de faire partir d'un cursus scolaire ou d'accéder à une démarche d'emploi sans pour autant envisager les changements nécessaires à cela. Toute la complexité de l'accompagnement éducatif consiste à prendre en compte la demande du jeune et en même temps à permettre à ce dernier d'accéder au changement de position et à la structure de communication qui lui permettront d'accéder à l'intégration.



Par ailleurs il existe également une coïncidence entre la seconde demande (le besoin de relation) et la première demande (scolarité et/ou emploi.) Cela traduit parfaitement une difficulté de relation, d'abord certainement vécue par le jeune et apprise par lui, et une inadaptation dans les relations qu'il crée dans son rapport à l'autre. Il s'agit bien là de proposer une autre forme de relation, transférable à d'autres relations en fonction des contextes. Cela passe aussi par un travail autour de la communication. Même si, de tout temps, les jeunes inventent un langage propre entre pairs, ils doivent pouvoir changer de niveau de langage en fonction du contexte et des personnes. Or, c'est justement toute la difficulté actuelle dans la mesure où nous pouvons envisager, comme le propose Jean-Paul Gaillard, « une forme de mutation » d'une partie de la jeunesse qui envisage les relations de manière bien plus horizontale qu'auparavant. Cela se traduit bien souvent par un respect de la personne et non de la fonction. Cela produit un clivage, parfois une étrangeté dans la relation aux autres et surtout de l'incompréhension, voire de la violence.

La troisième demande des jeunes reste une demande de loisirs. Pour autant, sur le territoire, l'offre de loisirs est très importante. Cette demande traduit une réelle difficulté pour les jeunes à s'inscrire dans les cadres nécessaires pour pouvoir en profiter. Là encore nous devons permettre aux jeunes de modifier leurs représentations du loisir pour leur permettre d'accepter le cadre qui l'accompagne.

Travail partenarial

Le travail partenarial est pour l'Association une nécessité et constitue une grande part de notre travail. Dans un premier temps, il s'agit là encore d'aller à la rencontre des partenaires pour que naisse une relation entre professionnels. La relation partenariale repose sur une compréhension mutuelle des missions de chacun et un respect des différences dans l'intérêt du jeune. Cette année, nous avons réalisé notre évaluation externe, (obligation pour la structure d'évaluer ses missions et les relations professionnelles). Il en ressort que l'Association est bien repérée alors même que, pour la plupart de nos partenaires, la mission de la prévention spécialisée n'est perçue qu'à partir de leur propre mission. Cela donne parfois la sensation que nos partenaires nous considèrent comme une extension d'eux-mêmes hors les murs. De plus, cette évaluation externe souligne que notre grande disponibilité peut créer parfois des incompréhensions et une certaine frustration. Notre souplesse est notre principal atout en terme **d'adaptabilité et de réactivité**. Elle constitue également une faille car notre engagement et notre présence génèrent parfois des attentes que nous ne pouvons pas toujours satisfaire.

Il est vrai que la diversité des interventions et les différents outils de la prévention spécialisée ne facilitent pas la compréhension de nos missions. Dans l'objectif de pouvoir créer cette relation, nécessaire à l'accompagnement du jeune, nous pouvons dans un premier temps, afin d'apprendre à mieux nous connaître, répondre à la demande d'un partenaire. Toutefois, lorsque nous ne pouvons pas intervenir, il ne s'agit pas d'une fin de non-recevoir mais bien d'une impossibilité liée aux spécificités et aux contraintes qui font partie de la vie de nos équipes. Cela exige d'expliquer constamment nos missions car le caractère éphémère, non institutionnalisé de nos actions est souvent étrange et difficile à accepter par des institutions qui se heurtent, de fait, à la récurrence et à l'amplification de certains phénomènes.

Cette année, il faut ajouter à cette incompréhension les mouvements internes de notre équipe, qui s'est considérablement modifiée. Cela a sans doute impacté les relations et demandé de constants ajustements. Là encore, la constitution d'une équipe prend du temps et la dynamique d'équipe est quelque chose qui se construit. Pour autant, nous avons aussi vécu des changements importants chez nos partenaires, que ce soit des principaux de collèges, des agents de mairies, des professionnels de l'ASE et d'autres personnes des services qui partent pour de nouvelles aventures. Tous ces mouvements sont déstabilisants et le paysage partenarial évolue sans cesse. Notre engagement nous amène à construire des liens solides qui doivent en même temps s'affranchir des liens de dépendance. D'une certaine façon, il s'agit du même enjeu sur le plan partenarial que dans l'accompagnement. Sans engagement, il ne se passe rien mais celui-ci doit se faire dans un mouvement qui doit toujours redonner l'initiative à l'autre.

Nous tenons aussi à remercier nos principaux partenaires qui se sont investis dans le diagnostic partagé et ont ainsi contribué à rendre possible sa réalisation.



ACTIONS

Les chantiers éducatifs

Cela fait près de 15 ans que l'Association développe le concept particulier de chantier éducatif, à mi-chemin entre l'insertion par le travail et l'accompagnement éducatif. Les chantiers éducatifs sont particulièrement efficaces auprès d'un public très éloigné des dispositifs de droit commun. Bien en amont du projet professionnel ou d'insertion, il s'agit de retrouver la motivation de faire en faisant l'expérience du possible.

C'est à cela que travaillent les éducateurs. Il s'agit souvent de travailler sur l'estime de soi en renouant avec la réussite sur la base d'objectifs simples et d'un contrat où chacun doit accomplir sa part. Plus qu'une réussite individuelle, le chantier éducatif vise une réussite collective qui invite chacun à dépasser ses *a priori* ou ses représentations. Enfin, le chantier éducatif, c'est aussi une occasion de penser l'intervention éducative dans un contexte, dans un milieu de vie.

Ainsi, les regards évoluent et les représentations se modifient, rendant l'altérité possible. Le chantier éducatif agit aussi sur les stigmatisations qui collent parfois à l'image des jeunes de certains quartiers.

Local Léa—Brunoy

06/08/18—10/08/18

22/08/18—31/08/18

08/10/18—26/10/18

6 jeunes

280 h

Gymnase Gounod

Brunoy

22/10/18—31/10/18

6 jeunes

216h

Noël

Quincy-sous-Sénart

09/12/18

2 jeunes

4h

Cages d'escaliers

Brunoy

14/05/18—25/05/18

2 jeunes

64h

Salle de Bain

Epinay-sous-Sénart

28/06/18—29/06/18

17/10/18—24/10/18

3 jeunes

44h

Local Gounod
Epinay-sous-Sénart

02/01/18—12/01/18

5 jeunes

99h

Local
Thérapie familiale

Crosne

06/08/18—10/08/18

2 jeunes

42h

Chantiers éducatifs

7 actions

26 jeunes

749 h

Les établissements scolaires

Le champ de la mission éducative de prévention spécialisée est étendu de 11 à 25 ans, ce qui nous amène tout naturellement à travailler avec tous les établissements scolaires du territoire. Depuis plusieurs années, notre association s'intéresse aux processus qui conduisent à l'échec scolaire, parfois précoce, de certains enfants ou adolescents qui présentent un éventail de comportements symptomatiques. Il peut s'agir de baisse de résultats, de retards, d'absences qui se multiplient, mais aussi de violences verbales ou physiques, de repli sur soi ou de provocations incessantes qui alertent les professionnels. Les établissements scolaires sont aussi le terrain d'exploration de la vie en société entre pairs, entre filles et garçons. C'est pourquoi nous proposons différents outils d'intervention adaptés aux problématiques et spécificités des collèges et lycées du territoire.

Enfin, nous constatons que les enjeux de la cité et de l'établissement scolaire sont étroitement corrélés.

**Etablissements
scolaires**

11

Env. 1600 jeunes

**Foyer
Dunoyer de
Segonzac**
100 élèves

**Relation amou-
reuse et vie affec-
tive**
Louis Pasteur
7 classes de 4ème

**Je, Tu, Il
Dunoyer de
Segonzac**
8 classes de
4ème

**En quête d'orien-
tation**
**Dunoyer de
Segonzac**
8 cl. de 3ème

**Vie affective et
sentiment amou-
reux**
Talma
5 classes de 2de

**Vie affective et
sentiment amou-
reux**
Bellevue
4 cl. de 4ème

**Communiquer
autrement ASSP**
Frères Moreau
1 classe de 2de

**Classe de remo-
bilisation**
Bellevue
12 jeunes

Théâtre Forum
La Vallée
2 classes de
6ème

**Viens voir si on y
est**
Frères Moreau
Tous les lycéens

**Viens voir si on y
est**
Frères Moreau
Tous les lycéens

Les loisirs

Les sorties culturelles, les actions sportives ou les loisirs sont de belles opportunités pour l'éducateur de renforcer la relation éducative avec les jeunes accompagnés.

L'accompagnement vers les loisirs, la culture et le sport permet une ouverture sur l'extérieur et favorise de nouvelles expériences de socialisation dans un contexte différent de la famille ou du quartier. C'est aussi l'occasion d'accompagner les jeunes dans leurs projets.

L'organisation de séjours se prépare plusieurs mois à l'avance avec un groupe de jeunes. Le séjour éducatif a pour objectif de renforcer la relation éducative au travers d'un temps de partage de vie en collectivité. La durée du séjour favorise l'expression des jeunes et permet d'aborder des sujets différents, voire d'envisager un accompagnement individuel.

Lors de l'élaboration commune du projet, chacun fait émerger ses compétences propres et les compétences collectives.

Qu'il s'agisse de séjours, de pratique sportive ou de sorties culturelles, les jeunes participent à la conception du projet mais aussi à son financement. Lorsque les ressources financières sont insuffisantes, les jeunes peuvent participer à des chantiers éducatifs ou aux Prev'ateliers. Il s'agit d'ateliers mis en place par l'Association, permettant au jeune d'effectuer des tâches utiles à l'Association en contrepartie d'une participation financière à leur projet.

L'accompagnement vers les loisirs peut aller jusqu'à l'engagement citoyen des jeunes. Par exemple, un groupe de jeunes Spinoliennes a été ainsi accompagné dans sa demande de loisirs et de découvertes pendant plusieurs années, les menant à l'autonomie totale dans leur projet qui est maintenant porté par leur propre association.

**Boxe
Brunoy
30 jeunes**

**Raid Fil Vert
TAC
54 jeunes**

**JLJ
Epinay-sous-
Sénart
6 filles**

**Séjour Jeunes
spinoliens
Epinay-sous-
Sénart
6 garçons**

**Maski
Quincy-sous-
Sénart
7 garçons**

**Pot à idées
Yerres
20 familles**

**Fête des Tour-
nelles
Yerres
100 Habitants**

**Loisirs
Sport, culture
sorties, séjours
Environ 300 per-
sonnes et
20 familles**

**Sors de ton trou
TAC
100 jeunes**

Santé / Prévention / Citoyenneté

Ce type d'actions permet de travailler en amont de certaines problématiques en y associant le plus possible les personnes concernées.

Ce sont surtout des moyens pour faire se rencontrer des catégories de population qui parfois s'ignorent, voire se rejettent. Ainsi, chacune de nos actions est pensée en fonction du milieu dans lequel elle va se dérouler.

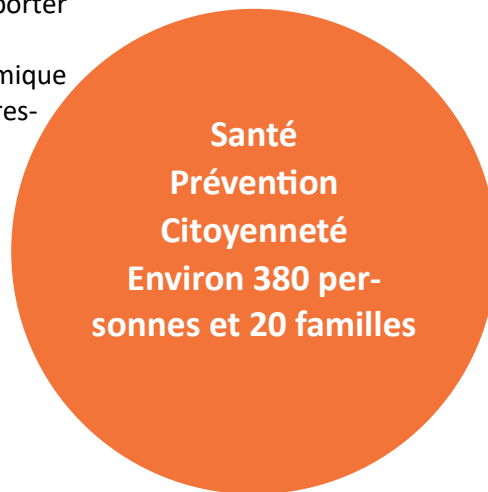
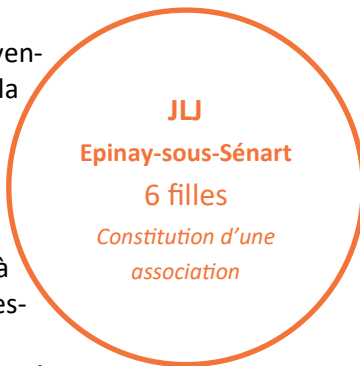
Il devient alors possible d'utiliser ces projets pour rencontrer certains publics très éloignés des dispositifs ou tout simplement de créer du lien intergénérationnel en mobilisant les ressources locales.

Plus qu'une réponse à un problème donné, la prévention spécialisée tente, à chaque fois, de redonner la compétence à ceux qui se sentent disqualifiés.

Le partenariat est indispensable pour aller jusqu'au bout de cette démarche ; là encore, la prévention spécialisée cherche à construire et à renforcer les ponts avec les compétences qui sont déjà actives dans ou à proximité des territoires sur lesquels elle intervient.

Cette année, nous constatons que l'implication des jeunes s'est accrue en direction de la citoyenneté. Cela correspond pour nous à un axe important sur le plan éducatif car nous considérons que les jeunes doivent être sollicités sur ce qu'ils peuvent apporter bien plus que ce que l'on peut leur donner.

L'accomplissement individuel passe souvent par une dynamique collective qui permet de travailler la notion de liberté et de responsabilité.





Organigramme structurel de l'association

Conseil d'Administration

18 membres adhérents

11 membres de droit

Bureau

Président : Philippe JOCALLAZ

Trésorier : Tarik AMMAR

Secrétaire : Catherine DUTZER

Vice Présidente : Françoise NAVARRE

Trésorier Adjoint : André SABATTIER

Secrétaire Adjointe : Caroline CHILIN

Direction

Directeur : Sylvain CHALMEL-MEYNET

Directrice Adjointe : Corinne CHAIGNE

Chef de Service éducatif : Chrystelle MEYER

Assistante de direction : Catherine GAILLARD

Equipe éducative

Point d'appui 1

Point de proximité

Brunoy

Yerres

Point de proximité

Boussy-Saint-Antoine

Quincy-sous-Sénart

Epinay-sous-Sénart

Point d'appui 2

Point de proximité

Vigneux-sur-Seine

Draveil

Point de proximité

Montgeron

Crosne

Coordonnées des équipes éducatives

Point d'appui

Crosne - Draveil - Montgeron - Vigneux

Equipe de proximité Crosne-Montgeron

Mobiles : 06 02 59 40 15 (Montgeron)

06 02 59 57 69 (Crosne)

Mél. : educateurmc@laprev-vyvs.fr

Equipe de proximité Draveil - Vigneux

Mobiles : 06 02 59 41 68 (Vigneux)

06 02 59 54 99 (Draveil)

Mél. : educateurdv@laprev-vyvs.fr

Point d'appui

Brunoy - Boussy - Epinay - Quincy - Yerres

Equipe de proximité Boussy - Epinay - Quincy

Mobiles : 06 42 09 03 96 (Epinay)

06 42 09 61 77 (Boussy-Quincy)

Mél. : educateurbeq@laprev-vyvs.fr

Equipe de proximité Brunoy - Yerres

Mobiles : 06 42 09 02 02 (Yerres)

07 86 15 56 23 (Brunoy)

Mél. : educateurby@laprev-vyvs.fr

Les locaux associatifs

Crosne

28, rue Colbert
91560 Crosne

Epinay-s/s-Sénart

4bis, rue Rossini
91860 Epinay-s/s-Sénart
01 69 43 25 86

Quincy-s/s-Sénart

Résidence Le Vieillet
1, rue de la Gare
91480 Quincy-s/s-Sénart
01 69 03 93 58

Yerres

57-59, rue de la Grange
91330 Yerres
01 69 83 80 83



Siège

Association loi 1901

57-59, rue de la Grange

91330 Yerres

01 69 83 80 83

siege@laprev-vyvs.fr

www.laprev-vyvs.fr

